



AVIS DE PUBLICITÉ MARCHÉ DE TRAVAUX

Procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique)

Acheteur : SPL COTE D'AZUR AMENAGEMENT - METROPOLE NICE COTE D'AZUR – 455 PROMENADE DES ANGLAIS – ARENAS - 06 364 NICE CEDEX 04

Contact : M. Patrick ROELS - E-mail : patrick.roels@nicecotedazur.org

Objet du marché : Le présent marché a pour objet des travaux de dévoiement de réseaux (VRD) dans le cadre de l'opération d'aménagement Square BENES à SAINT LAURENT DU VAR. Ces travaux consistent à dévier les réseaux existants de l'Avenue du Général de Gaulle, à l'est de l'actuel Square Benes. Ils sont préalables à l'aménagement futur du Square Bénés.

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Lieu(x) d'exécution : Commune de Saint Laurent du Var – Square BENES

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant : <http://www.marches-securises.fr>

Critères de choix :

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées. Les offres seront analysées et classées au regard des critères prix (40 %) et valeur technique (60 %).

Le prix est analysé selon la méthode inversement proportionnel par rapport à l'offre la moins-disante, la valeur technique au regard du mémoire technique remis par l'entreprise selon le barème de notation fixé au règlement de consultation.

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès du représentant de l'acheteur via la plateforme dématérialisée <http://www.marches-securises.fr>, ou le cas échéant aux coordonnées ci-dessus indiquées. Dans le cas où un candidat rencontrerait des difficultés lors du téléchargement, il pourra contacter l'ASSISTANCE HOTLINE de la plateforme.

Date d'envoi à la publication : 02 septembre 2022 ;

Date limite de remise des offres : **29 SEPTEMBRE 2022, à 12 heures 00, délai de rigueur**